

0690035N  
ACADEMIE DE LYON  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE ET LOUIS LUMIERE  
50 BOULEVARD DES ETATS UNIS  
69372 LYON CEDEX 08  
Tel : 0478783178

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 5

Numéro d'enregistrement : 96

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 28

Quorum : 15

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 17/03/2023

Réuni le : 06/04/2023

Sous la présidence de : Marie-Agnes Voisin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

**Vu**

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55

- l'avis de la commission permanente du

**Sur la :**

[ ] 1e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[X] 2e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [ ] Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Annule l'acte 75 le décompte des suffrages était inversé  
La répartition n'est pas validée

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 19

Pour : 7

Contre : 8

Abstentions : 4

Blancs : 0

Nuls : 0